

PontiCelli

sera animé par :

Virginie CONSTANT

*Violoncelliste du Trio ELEGIAQUE
Professeur au C.R.R. de Vincennes*

Sophie MAGNIEN

Professeur au C.R.R. de Besancon

Sébastien PAUL

Professeur au C.R.R. de Beaune

Christian WOLFF

*Violoncelliste du Quatuor MANFRED
Professeur au C.R.R. de Dijon*

avec le soutien de

FABRICATION . RESTAURATION . RÉPARATION



Après vous, le meilleur allié de votre instrument

7, Rue des Roseaux F-67340 INGWILLER
Tél. : 03 88 89 62 39 - E.mail : pierrelajugee@aol.com



VILLE de SAVERNE

**Pour tous renseignements,
contactez**

Sébastien PAUL

8 rue des marronniers 39700 RANS

Tél. / Fax : 03 84 81 32 89
Port. : 06 43 19 02 97
sebastienpaul39@yahoo.fr
ponticelli-saverne.com

PontiCelli

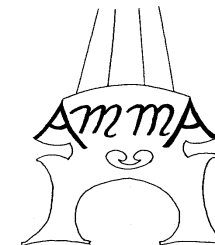
Saverne 2010

(Alsace)

1er – 7 Août

Stage d'Ensemble de Violoncelles

Amateurs



Association des Mélomanes et Musiciens Amateurs

Directeur du stage: Sébastien PAUL

Association des Mélomanes et Musiciens Amateurs

PontiCelli offre depuis 2005 aux violoncellistes élèves et amateurs, l'occasion de concrétiser leur apprentissage instrumental par un projet de qualité, présenté au public.

Qui peut y participer ?

PontiCelli est particulièrement destiné aux adultes amateurs de tous niveaux. Le stage réserve cependant l'un de ses groupes de travail aux élèves d'écoles de musique et de conservatoires à partir de 16 ans.

Pourquoi un ensemble de violoncelles ?

L'ensemble de violoncelles est l'unique formation d'un même instrument disposant d'un répertoire original, étalé sur plus de trois siècles. De plus, l'ensemble de violoncelles peut approcher la littérature chorale, chambriste et orchestrale grâce aux possibilités de l'instrument.

Pourquoi à Saverne ?

Par sa position frontalière, ses structures adaptées (salle de concert, hébergement, lieu d'art...) et son attrait culturel, Saverne est le cadre idéal pour fédérer, autour d'un instrument, des musiciens amateurs d'univers et d'âges différents venus des deux rives du Rhin.

PontiCelli est organisé par l' **AMMA** avec l'aide de la **Ville de Saverne**, de l'**Ecole Municipale de Musique de Saverne** et de l'**ADIAM 67**.

AMMA (association des Mélomanes et Musiciens Amateurs) a pour objet l'organisation de manifestations culturelles autour de la promotion de la musique et de la formation à l'instrument et plus particulièrement du violoncelle.

Organisation

Le stage **PontiCelli** se déroulera en plein cœur de Saverne, dans les locaux de l'école de musique, situés à 2 min. de l'auberge de jeunesse, de la permanence du stage et des lieux de concert.

L'accueil des stagiaires aura lieu le **Dimanche 1er Août à 14 h**, avant la première répétition.

Les photocopies des partitions seront envoyées aux stagiaires par courrier. Compte tenu de la brièveté du stage, il est indispensable de les étudier à l'avance.

Le concert de clôture aura lieu le
Samedi 7 Août à 17 h 00
en l'église protestante de Saverne.

Ne pas oublier :

- 1) Planchette pour la pique
- 2) Pupitre
- 3) Jeux de 4 cordes de rechange
- 4) Sourdine
- 5) Bonne humeur

Hébergement

Nous vous conseillons :

- **Auberge de Jeunesse** (Tél. : 03.88.91.14.84)

Elle est située dans une aile du somptueux Château des Rohan. Le règlement du séjour se fera lors de l'accueil.

Tarifs :

Nuit : 13,85€ ; Petit déjeuner: 4€ ;

-**Forfait repas** : 110€

Si vous souhaitez d'autres formules d'hébergement, Saverne propose un grand choix d'hôtels et de locations. Liste à se procurer à l'**Office de Tourisme** : Tél. : 03 88 91 80 47

Bulletin d'inscription

Date limite d'inscription : 15 MAI 2010

Nom, Prénom:.....

Date de naissance: Sexe: M / F

Adresse:

Adresse Email :

Tél.:

Ecole de mus.: Années d'instr.....

Hébergement souhaité * :

Auberge de Jeunesse ■

Forfait repas ■

Participation aux frais :

- Frais d'inscription: 80 €

*Chèque à l'ordre de AMMA à joindre au bulletin d'inscription.
(Frais d'inscription non remboursés en cas de défection de l'élève)*

- Frais pédagogiques: 140 €

A régler lors de l'accueil des stagiaires

* **Pour les élèves mineurs** : non accompagnés, une pension complète à l'auberge de jeunesse ainsi qu'au restaurant est obligatoire.

Une autorisation parentale pour participer au stage **PontiCelli** et une décharge sont obligatoires et doivent faire l'objet d'un courrier séparé, joint à ce bulletin d'inscription.

Exemple : Je soussigné (...), représentant légal de l'enfant (...); né le (...), décharge de toute responsabilité le directeur et l'équipe d'animation de **PontiCelli**. Fait le (...) à (...).

Bulletin à découper et à renvoyer à
Sébastien PAUL

8 rue des marronniers 39700 RANS